

COMPTE RENDU DU Conseil d'administration

en date du lundi 4 octobre 2021

Ouverture de séance à __17h20__ (17_ présents, quorum atteint)

Secrétaire de séance : Mmes Soudan S. et Brossard Y.

I. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1/ Bilan de la rentrée

Au 28/09/21 : 747 élèves, 34 divisions : 170 6ème, 151 5^{ème}, 169 4^{ème} et 166 3^{ème}

Une SEGPA à 92 élèves (sur 96)

Un dispositif ULIS à 14 élèves

Remarques :

- beaucoup d'arrivées UPE2A (plus de 26 élèves ; nous accueillons des élèves UPE2A qui sont scolarisés dans d'autres établissements). Le niveau 5^{ème} est complet. Nous notons 4 ou 5 redoublements pour des élèves nés en 2006. A noter : aucun élève de 2005 non affecté.
- Dispositif ULIS : ce n'est pas une classe ce qui signifie que les élèves sont affectés dans une classe correspondant à leur classe d'âge et qu'ils sont sortis de certains cours pour bénéficier du dispositif. Un dispositif ULIS est normalement constitué de 12 élèves maximum. Avec 14 élèves dès son ouverture, c'est donc un beau défi à relever par tout le collège. M. Bonte remercie vivement Mme Sallé, coordinatrice ULIS, Mme Monnier AESH ULIS ainsi que M. Marthoud et les agents qui ont œuvré pour rendre la salle de classe la plus accueillante possible. Il y aura des inclusions d'élèves du dispositif dans les ateliers SEGPA.
- A noter la subvention de 175 € par élève donnée par le Conseil Départemental pour la création du dispositif. C'est une aide très appréciable ; M. Bonte remercie le Département.

Le chef d'établissement remercie les personnels qui ont la charge de ces dispositifs, c'est une richesse pour le collège.

Les enseignants :

- tous nommés à la rentrée. Toutefois, en raison de congés maternité, des remplacements sont mis en place sauf en SVT où il manque 4.5 heures. Changement de quotité de travail de Monsieur Descollonges : 14.4h (80 %)
- SEGPA : M. Bouvier, Directeur SEGPA est en congé longue maladie ; il est remplacé par Mme Brossard. Tous les professeurs des écoles ainsi que les professeurs d'atelier ont été nommés dès la rentrée.

Vie scolaire : tous les AED ont été recrutés ; il manque encore un mi temps.

Secrétariat : en raison du congé maladie des 2 secrétaires titulaires, 2 remplaçantes sont en poste mais le Rectorat fait des contrats de remplacement à hauteur de 80%. Aussi c'est 40% qui manquaient au départ. Le rectorat vient d'accorder un 50% qui permettra un travail efficace du pôle secrétariat.

Les agents : tous les postes d'agents sont pourvus. Le Département a donné des heures pour le renfort de nettoyage, aération des salles, lavage des tables, a aussi pourvu au remplacement de Mme Ribeiro et de Mme Martins Amado. M.le Principal remercie le Département pour toutes ces aides.

AD

II. ORGANISATION FINANCIERE

Contrats et conventions :

- Convention PICC 2021/2022 : Le Département subventionne le collège à hauteur de 14 700€ pour toutes les actions culturelles et éducatives du collège. 3 domaines sont privilégiés : l'environnement durable (6300€ pour la découverte des espaces naturels sensibles), les arts, les connaissances des métiers et l'orientation. 10 classes pourront bénéficier de Collège au cinéma. Ces subventions du Département sont quelquefois complétées de subventions de la DRAC. Le chef d'établissement insiste sur le montant conséquent de ces subventions qui permettent à chaque élève de bénéficier de projets.

Vote à l'unanimité (17 présents, 17 pour, acte n°)

- Convention avec le collège Grange de Seyssuel pour qu'un élève UPE2A puisse bénéficier de repas au self.

Vote à l'unanimité (17 présents, 17 pour, acte n°)

- Convention avec l'ADATE dans le cadre de l'EOPRE (Ecole ouverte aux parents pour la réussite des élèves)

Vote à l'unanimité (17 présents, 17 pour, acte n°)

- avenant au contrat RAQVAM de la MAIF

Vote à l'unanimité (17 présents, 17 pour, acte n°)

DBM :

Vote pour un prélèvement de 7000€ sur les fonds de réserve (3000€ poste électricité, 4000€ poste gaz). Afin d'assurer une fin d'année civile pérenne, il est proposé de prendre sur les fonds de réserve en raison de l'augmentation des prix de l'énergie et aussi du repas au self facturé 2€ aux familles. Le taux de charges communes reste inchangé (20%) sur les recettes des demi-pensionnaires, mais comme ces dernières ont diminué de moitié avec le nouveau tarif, il faut compenser.

Pour l'instant le nombre de demi pensionnaires n'a pas vraiment augmenté (on note juste un nombre plus élevé de « forfaits 4 jours»)

Mme Brun, représentante du Département, précise que le Département reste vigilant et aidera bien sûr tout collège en difficulté face à ces charges.

Vote à l'unanimité (17 présents, 17 pour, acte n°)

III. ACTIONS EDUCATIVES

Les voyages : 5 projets de voyage sont à l'étude : Angleterre (4ème et 3ème EURO soit une cinquantaine d'élèves pour 5 à 7 jours), Italie (4ème et 3ème LV2), Allemagne (4ème Bilingue et 3ème LV2 soit une vingtaine d'élèves), Grèce (4ème et 3ème qui font option grec ou latin en priorité) et ERASMUS (Italie).

Après lecture du protocole de chaque pays à l'entrée de ressortissants étrangers (points saillants - source Ministère des affaires étrangères), il apparaît bien compliqué de se prononcer en l'état des connaissances et du contexte sanitaire. Même avec un parcours vaccinal complet, il peut être demandé un test PCR à l'entrée du pays.

Le Principal souligne son inquiétude si un cas est détecté positif dans le pays (isolement de 7 à 14 jours pour tout le groupe dans un hôtel indiqué par les autorités locales, prise en charge de malade, ...).

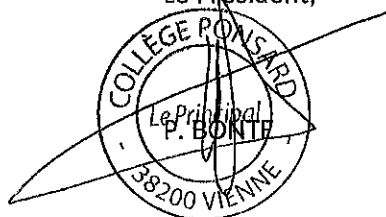
La décision quant à la faisabilité de ces différents voyages n'est pas prise. Elle est reportée fin octobre.

IV. Questions diverses

Monsieur Merle rappelle les 25 ans de l'inauguration du collège rénové. Il est décidé de faire une action pour cet anniversaire courant 2022. L'association des anciens élèves pourrait également être intéressée par ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Président,



Les secrétaires,

MMes Brossard & Soudan

Two handwritten signatures in black ink, one above the other, corresponding to the secretaries mentioned in the text above.